



## Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2014 190 625 habitants dans le Gers

Julien Kourdo, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Gers compte 190 625 habitants. Entre 2009 et 2014, la population y augmente de 0,4 %, à un rythme légèrement inférieur à celui de métropole et inférieur de plus de la moitié à celui de la région Occitanie. Département parmi les moins densément peuplés de la région, le Gers gagne environ 700 habitants en moyenne chaque année. La croissance est d'abord portée par la proximité de l'aire urbaine de Toulouse, dont l'essor irrigue une large partie au sud-est du département et qui s'étend maintenant jusqu'à Auch. La partie ouest est moins dynamique et, ponctuellement, certaines communes parfois importantes perdent des habitants.

### Essor démographique entre Toulouse et Auch

Seule grande aire urbaine entièrement située dans le Gers, Auch et sa zone d'influence comptent 41 557 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Son dynamisme démographique est significatif (+0,3 % par an). Sa couronne périurbaine (44 communes, 16 400 habitants) bénéficie d'une croissance relative deux fois plus forte (+0,7 %) que l'unité urbaine elle-même. Cette dernière gagne moins de 30 habitants par an en moyenne entre 2009 et 2014, pour atteindre 25 130 habitants. La population de la commune d'Auch est quasi identique à celle de 2009.

L'aire urbaine de Toulouse s'étend sur 38 communes du Gers qui regroupent 21 068 habitants : c'est dans cet espace périurbain, essentiellement rural, que la croissance est la plus forte dans le département (+1,9 % par an en moyenne). L'Isle-Jourdain, deuxième commune du Gers avec 8 345 habitants, gagne ainsi près de 200 habitants par an entre 2009 et 2014.

En dehors de ces espaces, les communes ou petites agglomérations les plus dynamiques sont situées autour d'Auch et entre Auch et Toulouse, bénéficiant de l'influence croisée des deux villes. Gimont fait exception, avec une population en légère hausse depuis cinq ans. Dans le reste du département, des communes parfois importantes perdent des habitants (Condom, Eauze, Vic-Fezensac, Mirande) et de nombreuses autres progressent légèrement, à l'image de Lombez ou Mauvezin ou encore Ségoufielle. ■

### 1 Population du département

#### Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et évolution annuelle moyenne

	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)
<b>Gers</b>	<b>190 625</b>	<b>187 181</b>	<b>+ 0,4</b>
Occitanie	5 730 753	5 473 597	+ 0,9
France métropolitaine	64 027 784	62 465 709	+ 0,5
<b>Grande aire urbaine du département</b>			
Auch	41 557	40 853	+ 0,3
<b>Principales unités urbaines du département</b>			
Auch	25 130	24 997	+ 0,1
L'Isle-Jourdain	8 345	7 296	+ 2,7
Condom	6 835	7 099	- 0,8
Fleurance	6 292	6 360	- 0,2
Vic-Fezensac	3 994	4 060	- 0,3
Mirande	3 972	4 163	- 0,9

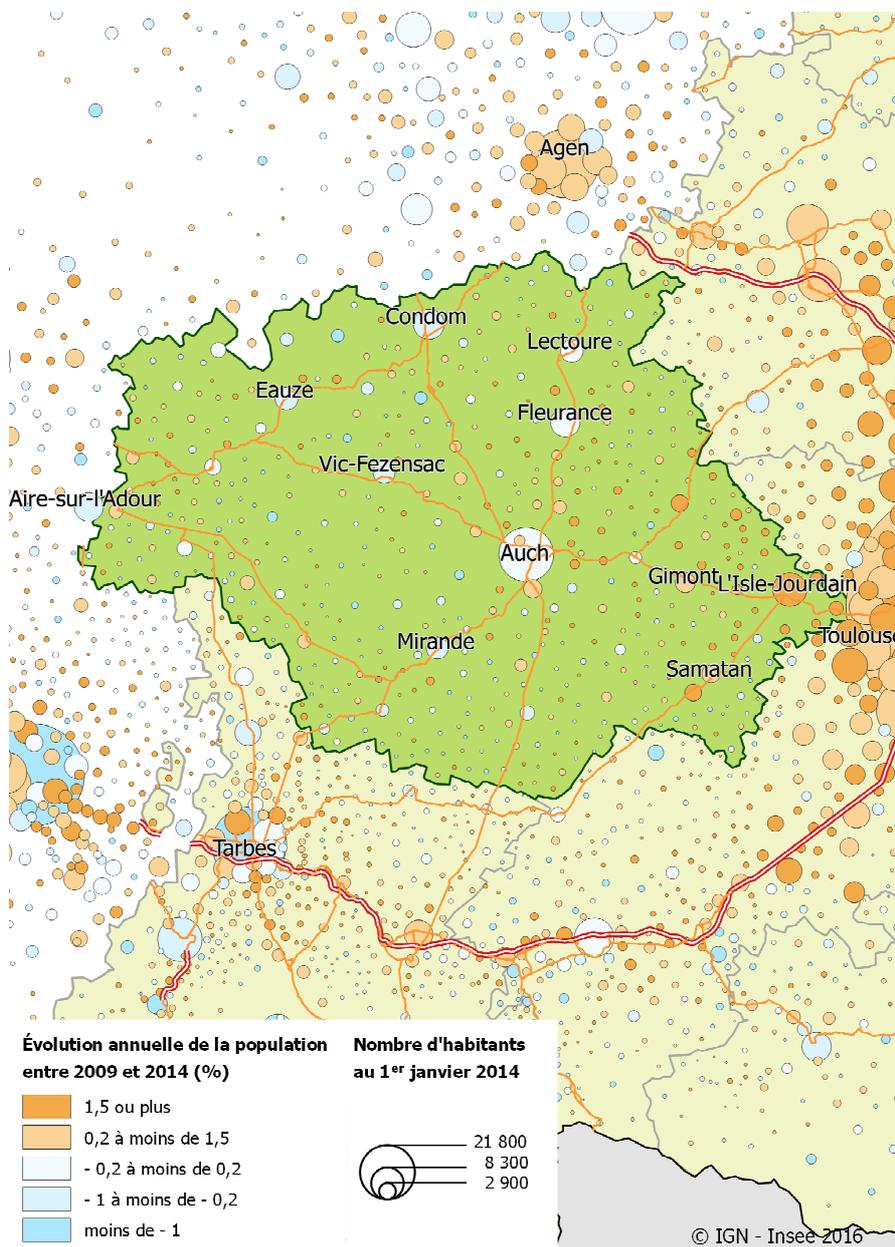
Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

### 2 Population des principales communes du Gers

#### Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et évolution annuelle moyenne

Principales communes	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)
Auch	21 807	21 792	+ 0,0
L'Isle-Jourdain	8 345	7 296	+ 2,7
Condom	6 835	7 099	- 0,8
Fleurance	6 292	6 360	- 0,2
Eauze	3 851	3 953	- 0,5
Lectoure	3 724	3 766	- 0,2
Mirande	3 527	3 705	- 1,0
Vic-Fezensac	3 525	3 637	- 0,6
Gimont	2 922	2 845	+ 0,5
Pavie	2 476	2 395	+ 0,7

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

## Définitions

**Unité urbaine** : la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

**Aire urbaine** : l'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne, constitué par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Occitanie  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :  
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- « [Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2014](#) - 5 730 753 habitants en Occitanie », *Insee Flash Occitanie* n° 34, janvier 2017
- « [Panorama du Gers - Les tendances récentes confirment le regain démographique gersois](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 10, mars 2016
- [Populations légales 2014 sur toutes les communes de France](#)

